

Image not found or type unknown



## Extension sur une parcelle sans bâtiment

Par **rosed**, le **14/12/2019** à **17:36**

Bonjour

Cela peut-il avoir un sens de parler d'extension sur une parcelle qui ne contient pas de bâtiment

d'habitation principale ?

Bien cordialement et merci pour vos réponses

Par **youris**, le **15/12/2019** à **12:35**

bonjour,

il peut y avoir une extension pour une autre construction qu'une résidence principale, c epeut être pour un garage, une grange....

votre question n'est pas claire.

salutations

Par **rosed**, le **15/12/2019** à **13:38**

sur la parcelle en question il y a une piscine et deux hangars en tôle et c'est la zone avec les deux hangars qui ferait l'objet d'une extension.

Il s'agit d'un particulier dans une zone jusqu'à maintenant classée N car zone humide à la bordure d'un village

Uh.

merci de votre réponse

Par **Josh Randall**, le **10/01/2020** à **07:41**

Bonjour

Cette parcelle vous appartient-elle ? Si oui, cela constitue une seule unité foncière. Pour information, on appelle unité foncière *"un îlot de propriété d'un seul tenant, composé d'une parcelle ou d'un ensemble de parcelles appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision"* (CE, 27 juin 2005, n° 264667).

A voir comment la constructibilité s'articule avec l'existant et les règles du PLU.